RCS : BOURG EN BRESSE
Code greffe : 0101

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BOURG EN BRESSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 02017
Numéro SIREN : 841 493 240
Nom ou dénomination : ABN STANDING

Ce dépôt a été enregistré le 13/06/2022 sous le numéro de dépôt 6000

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

Copie certifiée conforme à l'original

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : **SAS ABN STANDING** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 300 ROUTE DE STRASBOURG 01700 MIRIBEL — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 4 1 4 9 3 2 4 0 0 0 0 1 1 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N, clos le, 31122021 Net 3	N-1 31122020 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement*	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 863	AG 6 529	334	1 407
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	24 276	AU 2 356	21 920	41 395
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	15	CV	15	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	1 080	BI	1 080	
	TOTAL (II)	BJ	**32 234**	BK **8 885**	**23 349**	**42 817**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	17 287	BU	17 287	18 825
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	772	BW	772	
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	515 661	BY	515 661	167 666
	Autres créances (3)	BZ	81 328	CA	81 328	67 789
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	362 146	CG	362 146	208 284
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	485	CI	485	9 458
	TOTAL (III)	CJ	**977 679**	CK	**977 679**	**472 022**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler **(IV)**	CW				
	Primes de remboursement des obligations **(V)**	CM				
	Ecarts de conversion actif * **(VI)**	CN				
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**1 009 913**	1A **8 885**	**1 001 028**	**514 839**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

② BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Désignation de l'entreprise **SAS ABN STANDING** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 15 000)	DA	15 000	15 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 500	1 500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	67 941	112 883
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**290 898**	**42 583**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**375 339**	**171 966**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	926	32 920
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	397	72
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	62 774	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	243 482	155 807
	Dettes fiscales et sociales	DY	318 110	108 024
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		12 221
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		33 829
	TOTAL (IV)	EC	**625 689**	**342 873**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**1 001 028**	**514 839**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	562 916	316 017
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	926	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Ces états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels
- les articles L123-121 à L123-28 du Code de Commerce

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 001 028** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 410 360** euros et un total **charges** de **2 119 462** euros,dégageant ainsi un **résultat** de **290 898** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2021** et finit le **31/12/2021.**
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en **euros**

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.
Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.
Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Annexe des comptes clos au 31/12/2021

Etat exprimé en **euros**

Impact du covid-19 dans les comptes clos au **31/12/2021.**

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation
financière et les résultats de l'entité.

Compte de résultat :

- Impact sur le chiffre d'affaires : néant.
- Subventions fonds de solidarité : néant.
- Subventions autres : néant.
- Chômage partiel : indemnités versées pour 232€ pour des indemnités reçus de 209€

Bilan :

- Recours au PGE : néant.

ABN STANDING
Société par Actions Simplifiée au capital de 15.000 €
300 Route de Strasbourg – Les Echets – 01700 – MIRIBEL
841 493 240 R.C.S. BOURG EN BRESSE

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Le Président propose d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, qui s'élève à la somme de (+) 290.898,08 €, de la manière suivante :

- A titre de distribution de dividendes, la somme de 200.000,00 €
- Le solde, en totalité au poste «Autres Réserves », soit la somme de 90.898,08 €

Le dividende à répartir serait fixé à 13,33 € par action. Il serait mis en paiement, à compter du 1er juin 2022.

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DU 31 MAI 2022

Les Associés, conformément aux propositions du Président, décident d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, qui s'élève à la somme de (+) 290.898,08 €, de la manière suivante :

- A titre de distribution de dividendes, la somme de 200.000,00 €
- Le solde, en totalité au poste «Autres Réserves », soit la somme de 90.898,08 €

Le dividende à répartir est fixé à 13,33 € par action. Il sera mis en paiement, à compter du 1er juin 2022. Ce dividende est, par accord unanime des associés, exclusivement attribué à la société GROUPE AZL.

Il est précisé qu'il n'a été procédé antérieurement à aucune distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifiée conforme,
Le 31 Mai 2022.
Le Président

